

Pour une société libre, égalitaire, fraternelle

Numéro 38 **septembre 2024**

Éditorial



Chemin bouché
de Francine Babot

Le monde ne va pas bien. L'État d'Israël et son gouvernement fasciste tentent résolument de rayer de la carte du monde la Palestine et d'assujettir son peuple sans que le droit international, sérieusement mis à mal, puisse freiner le rouleau compresseur de la désolation. Comme les États-Unis et l'Union européenne, la France contribue à cette situation dramatique semée de crimes de guerre, contre l'humanité, et de génocide.

La France ne va pas bien. La démocratie y est malmenée, piétinée, par le président de la République lui-même, après que le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête aux élections législatives. Des gages sont donnés au Rassemblement National qui

le met en selle pour le prochain épisode électoral. Dans ce climat délétère, l'usage des lois antiterroristes pendant la période des Jeux olympiques enfonce toujours plus notre pays dans l'arbitraire totalitaire.

Comment recouvrer une « hégémonie culturelle » qui soit libératrice des peurs nourries de constats fallacieux et de replis sur soi ? La gauche peut gagner la « bataille culturelle », car elle est ouverture, invention, création de concepts intelligents et d'émotions artistiques. La culture est son élément naturel. Henri Leclerc, grand défenseur de la défense en termes de justice et de droits de l'Homme, aura été aussi un noble défenseur de la culture. Merci, Henri !

Philippe PINEAU
Président

Section de Châtellerault de la LDH

Sommaire

Éditorial	p. 1
Gaza, l'horreur dans l'indifférence	p. 1
Henri Leclerc, au bout de la musique des mots	p. 2
La démocratie piétinée	p. 3
Le bâillon de la liberté	p. 3
Gagner la bataille culturelle	p. 4

Gaza, l'horreur dans l'indifférence

Depuis plus d'un an la population de Gaza subit des attaques d'une violence inouïe. Bombardements d'écoles, de zones dites sûres, d'infrastructures vitales. Plus de 40 000 morts, arrestations massives, détentions arbitraires, torture généralisée, attaques pour démanteler l'UNRWA.

En Cisjordanie, interventions militaires et harcèlement des colons sont permanents. En Israël, les destructions de villages bédouins se multiplient. Pour écraser la question palestinienne et réaliser le Grand Israël le gouvernement israélien s'est engagé dans une guerre sans fin, invisibilisant les Palestiniens et rendant les territoires invivables.

Quand l'armée israélienne pénètre à Jénine, les bulldozers blindés détruisent systématiquement les routes, les maisons,

les canalisations pour rendre la ville inhabitable. Les champs sont passés au bulldozer ou confisqués, les vergers arrachés.

À Gaza, l'eau, l'air les sols sont pollués et traités à l'herbicide. Mosquées, cimetières grecs, vestiges égyptiens, marchés ottomans, chantiers de fouille sont bombardés pour détruire le passé et donc l'histoire des Palestiniens.

La France doit se battre pour mettre fin à ce génocide en obtenant la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël, en décrétant un embargo sur les armes et en reconnaissant, enfin, l'État de Palestine.

Daniel TRILLON
Président d'honneur
Section de Châtellerault de la LDH

ENTRÉE GRATUITE



23^e Soirée de solidarité
avec le peuple palestinien

Résistance de la société palestinienne

Conférence-débat

de **Vincent Rebérioux**

vice-président de la LDH
secrétaire de la Plateforme des ONG pour la Palestine

Jeudi 5 décembre à 20h30
Maison Pour Tous
Quartier Châteauneuf

Avec aussi
Lecture de poèmes palestiniens
Dégustation de thé et gâteaux

Henri Leclerc, au bout de la musique des mots

Henri Leclerc s'en est allé. La voix chaude et profonde du grand défenseur des libertés continue cependant à retentir loin des prétoires où l'avocat pénaliste a exercé son métier avec talent et générosité pendant 65 ans. En effet Henri était aussi un ardent défenseur des droits de l'Homme et du Citoyen ayant foi dans la justice et dans l'égalité des êtres humains au sein de la Cité. Les deux activités possèdent d'ailleurs un champ commun de réflexion et d'action. Et cette voix reste gravée en chacune et chacun de ses camarades de lutte, et sans doute aussi chez ses adversaires, tant elle dit l'évidence de ce qui fonde la fraternité et l'exigence de porter la vie et la connaissance de façon harmonieuse en toute circonstance.

Henri Leclerc est venu dans la Vienne, pour défendre ses clients lors de procès, et lors de conférences-débats organisées par la section de Poitiers de la LDH. Je me souviens de l'une qui s'est tenue à l'auditorium du musée Sainte-Croix où le thème était la justice et les libertés à un moment où l'une était dégradée et les autres compromises. Il disait alors que, structurellement, il y avait 2 à 3000 personnes en prison qui bénéficieraient d'un non-lieu ou d'une relaxe, et que c'était un scandale d'enfermer les gens sans faire jouer la présomption d'innocence. La situation ne s'est pas arrangée depuis. De quoi faire douter de la justice. Mais Henri était confiant.

Henri Leclerc n'est pas venu à Châtelleraut. Nous avions pensé à lui pour parler de « L'Affaire Dreyfus ». Il venait d'être élu président de la LDH. Mais très gentiment il nous avait aiguillé vers Gilles Manceron, qui, d'après lui, était l'historien de la LDH qui parlerait le mieux de l'Affaire. C'est ce que nous avons fait et Gilles donna sa conférence en mars 1996 au Nouveau Théâtre devant 80 personnes. Par contre, en 2010, les deux sections de Poitiers et de Châtelleraut décidèrent d'organiser, dans le cadre d'une campagne de la LDH, une conférence-débat à la Maison du Peuple de Poitiers et Henri Leclerc, devenu président d'honneur, l'anime sur le thème de « Urgence pour les libertés » en présence de 300 personnes.

Henri Leclerc s'en est allé. Il reste sa voix et ses mots, écrits dans deux livres importants : *Un combat pour la justice*, La Découverte, 1994, et *La parole et l'action*, Fayard, 2017. Un troisième, plus mince, composé avec Wolf H. Fridman : *La défense*, EDP sciences, 2002, est un plaidoyer pour la défense du corps humain et du corps social. Dans ce pays de granit où scintille « le kaléidoscope des misères humaines, le kaléidoscope de la vie », Henri nous souffle qu'il est nécessaire de toujours croire au matin, car c'est « l'homme qu'il nous faut défendre avant tout ».

Philippe PINEAU

Haïku de la célébration

Sur les pavés pourpres
Pluie de bogues au Père Lachaise
Un jour de septembre



Henri Leclerc

La démocratie piétinée

Plus de deux mois sans gouvernement, les records des Troisième et Quatrième république sont sûrement battus. La pseudo trêve olympique décrétée du haut de l'Olympe qui légitime cette procrastination a pour objectif de ne rien changer à la politique menée depuis sept ans, de ne pas reconnaître le désaveu infligé par les électeurs et par conséquent, refuser de nommer une Première ministre issue du Nouveau Front Populaire.

Comme si de rien n'était, le Président a donc battu les estrades lors des cérémonies pour l'anniversaire du débarquement ou lors des Jeux olympiques. Cette volonté politique dilatoire a pour conséquence de malmener la démocratie. Le respect des élections est en effet un principe fondamental de même que le respect de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Mais au prétexte que le gouvernement est démissionnaire les députés membres du gouvernement ont siégé à l'Assemblée pour élire le bureau et les membres des commissions. Ce qui ne les empêche pas de continuer à gouverner, en publiant des décrets, par exemple dans le domaine migratoire, mêlant sans complexe législatif et exécutif.

Ainsi pendant toute cette période de latence, le ministre de l'Économie a pu continuer à préparer le budget 2025 dans la droite ligne des années passées en jouant sur le temps pour qu'une politique austéritaire s'impose au nouveau gouvernement. Le Premier ministre pressenti refuse même de communiquer aux dirigeants de la commission des finances de l'Assemblée les lettres plafonds envoyées

aux ministres démissionnaires et qui servent à préparer le budget 2025. Or, si les représentants du peuple ne peuvent plus contrôler les dépenses publiques, il n'y a plus de démocratie. Les Révolutionnaires de 89 le savaient bien. L'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 proclame : «*Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.*»

Et la démocratie est piétinée sans que bronche un Conseil constitutionnel évanescent ou complaisant, ce qui pave toujours plus le chemin du pouvoir au Rassemblement National. La Cinquième république et son fonctionnement vertical poussé à l'extrême par Macron, toutes les lois liberticides déjà votées, sont pain béni pour l'extrême droite qui pourra en plus s'asseoir allégrement sur la séparation des pouvoirs.

Daniel TRILLON

Président d'honneur

Section de Châtelleraut de la LDH



Soirée Sainte-Soline

FF | Reporterre

SAINTE-SOLINE
Autopsie d'un carnage

Que s'est-il passé lors de la manifestation du 25 mars 2023 ?
Projection du documentaire (1h10) réalisé par 2 médias indépendants.

Suivi d'un échange avec
le **Collectif du LORIOT** (chercheurs universitaires de Poitiers) autour de leur livre
« Avoir 20 ans à Sainte-Soline »
Avec la participation des sections de Châtelleraut et de Poitiers de la **Ligue des Droits de l'Homme** et de Louis Marie SABOURIN observateur de la LDH présent à la manifestation de Sainte Soline.

Vendredi 8 novembre 2024 à 20h

Entrée libre

Maison Pour Tous (salle polyvalente)
10 rue du nouveau Brunswick à Châtelleraut

NOUS VOULONS
DES CONQUÊTES

LDH
Section de Châtelleraut



Une rose contre le RN

Le bâillon de la liberté

Comme le souligne une pétition initiée par la LDH et la CGT (encore en signature sur change.org), l'apologie du terrorisme est le bâillon de la liberté. Particulièrement quand son champ s'étend aux actions militantes et syndicales et réprime les mouvements écologistes comme ceux de soutien à la cause palestinienne. À cet égard la circulaire du 10/10/2023 du ministère de la Justice est édifiante. Plus largement, interdictions de manifestations et annulations de conférences deviennent alors monnaie courante, comme les assignations à résidence.

Dans ce domaine, les Jeux olympiques ont aussi été le théâtre de nombreux abus. Dès le parcours de la flamme, une interdiction de sortie a frappé les résidents des centres de santé mentale du Haut-Rhin ; en région parisienne, plus de 150 personnes ont été assignées à résidence ou ont fait l'objet

de mesures coercitives pendant la durée des compétitions ; huit femmes du collectif des Hidjabeuses ont été placées en garde à vue lors du marathon pour tous ; et ce n'est là que quelques exemples.

Toutes ces atteintes à la liberté, fondées sur des « menaces contestataires » (expression utilisée par le ministère de l'Intérieur) ont été ordonnées par l'autorité administrative, sans jugement, sans condamnation, comme l'autorisent les dernières lois antiterroristes ayant fait entrer ces dispositifs dans le droit commun. Notre pays s'enfoncé un peu plus chaque mois dans l'arbitraire totalitaire.

Michel PHILIPPE

Section de Châtelleraut de la LDH

Gagner la bataille culturelle

Les extrêmes droites ont gagné la « bataille culturelle », disent souvent les commentateurs. La notion de « bataille culturelle » a été forgée par Antonio Gramsci, chef du parti communiste italien, emprisonné le 8 novembre 1926 par Mussolini jusqu'à la fin de ses jours, le 27 avril 1937. Dans sa geôle, il eut, malheureusement pour lui, tout le loisir de méditer la façon dont les idées fascistes étaient parvenues à s'imposer en Italie. Il disséquera les ressorts de cette victoire mais montrera également ce que peuvent les forces de progrès pour gagner cette guerre qui se joue sur le plan des concepts et des arguments mais aussi le registre des sensibilités, des affects et des émotions.

Tout individu, explique Gramsci, est porteur d'une intelligence et d'une lecture autant rationnelle qu'émotionnelle du monde, dans lequel il inscrit au travers de ses actes, ses choix, ses goûts, une culture au sens large. Car pour Gramsci,

la catégorie d'« intellectuel » ne recouvre pas seulement les savants, écrivains et artistes, mais aussi tous ceux qui usent d'idées et de mots : professeurs, journalistes, communicants, éducateurs... Autant dire que chacune et chacun d'entre-nous est concerné tant ces activités créatrices et formatrices ne sont plus aujourd'hui l'apanage d'une petite élite.

Le peuple est mu par des espoirs, des idéaux, des idées, des images et des symboles. Ceux-ci élargissent les âmes et donnent une vision riche, concrète et vivante de ce qu'est l'humanité dans toute sa diversité ou, au contraire, tracent des frontières, excluent, enferment.

Les extrêmes droites n'ont rien à proposer d'autre que la peur et le repli sur soi : la peur du mélange, des autres cultures, de l'égalité, du désordre, de la liberté... Auxquelles elles opposent la chape de plomb de la sécurité généralisée, le nationalisme fermé, la perpétuation d'inégali-

tés considérées comme naturelles, l'ordre et les traditions, une vision mythifiée du passé et intégriste de la religion.

La force de la gauche, c'est sa formidable capacité à inventer, des modes de vie, des alternatives, des concepts et des émotions artistiques. La culture est à la fois son élément naturel, son principe, sa respiration et son avenir. Si la gauche veut recouvrer ce que Gramsci nomme « l'hégémonie culturelle », elle devra défaire ces peurs nourries de constats fallacieux, mais surtout offrir une alternative porteuse d'espoir, puisant dans l'immense vivier des œuvres des forces de progrès et la créativité de toutes et tous.

À l'heure où j'écris ces lignes, les élections législatives restent pourtant encore à venir, avec leur sinistre potentialité d'accélération du processus.

Marc SEMINEL


Section de Châtelleraut de la LDH

CHÂTELLERAUT LIBERTÉS

Bulletin de la section
de Châtelleraut
de la Ligue des droits de l'Homme

Maison pour tous
10 rue du Nouveau-Brunswick
86100 Châtelleraut
Téléphone : 06 88 32 01 49

Courriel :
ldhchatel@ldh-france.org

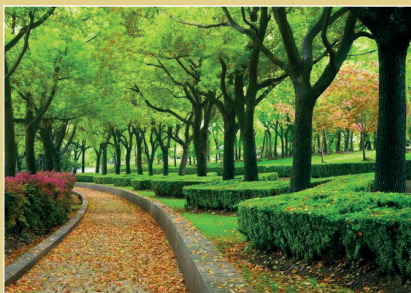
 LDH Châtelleraut

Directeur de la publication et
conception : Philippe PINEAU

Maquette :
FABRY Armelle - Caramel Design
Téléphone : 06 16 67 39 99

Pour la défense de la culture

Quand nous défendons la culture, sachant que le revolver sorti n'est jamais loin, nous ne pouvons qu'être vigilant et nous remémorer le Congrès international des écrivains pour la défense de la culture, tenu à Paris du 21 au 25 juin 1935. Par parenthèses, Pierre Laval, centre-droit, est le président du Conseil. Tour à tour furent traités l'héritage culturel ; le rôle de l'écrivain dans la société ; l'individu ; l'humanisme ; nation et culture ; les problèmes de la création et la dignité de la pensée ; et enfin, la défense de la culture. Où l'on réfléchit sur l'équation fascisme = barbarie ; mais pas seulement. Où l'on entend Boris Pasternak dire : « ... et plus il y aura d'hommes heureux, plus il sera facile d'être artiste. ».



Haïku d'automne

Un coin de jardin
Buisson de buis au carré
Le banc au milieu

Sunsiaré Wallada

Pour vous informer, pour adhérer, pour faire un don... contactez-nous !

Le bureau de la section de Châtelleraut est à votre disposition. Vous pouvez le joindre aux adresses postale et électronique, et par téléphone.

N'hésitez pas à contacter la LDH pour défendre la cause des hommes / femmes // citoyens / citoyennes, et promouvoir l'exercice effectif des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

Faire vivre la LDH, c'est faire vivre la démocratie et la République !

Voyez aussi <http://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/>

